

tisme convulsif, dont il sera fait mention plus tard; les autres phénomènes de cet empoisonnement paraissent résulter d'une débilitation profonde de l'élément vasculaire ⁽¹⁾, peut-être d'une altération du sang. Le résultat le plus frappant de ce mode d'action est la gangrène des membres. Nous aurons aussi à parler de cet *ergotisme gangréneux*.

3^e DIVISION.

LÉSIONS VITALES ET ORGANIQUES.

Une lésion est appelée *vitale* lorsqu'elle consiste en un changement anormal de l'action des organes, de leur manière de sentir ou de fonctionner, sans altération appréciable de leur structure.

Une lésion est dite *organique* lorsqu'elle se caractérise surtout par l'altération manifeste et prolongée des qualités physiques et de la texture des organes affectés.

Existe-t-il des maladies simplement vitales? en est-il de purement organiques?

La première question soulève une difficulté préalable. Nos moyens d'investigation sont-ils suffisants pour donner une juste idée de tous les changements que les tissus peuvent subir? La science n'en découvrira-t-elle pas un jour qui feront distinguer des altérations que nous essaierions vainement d'apercevoir aujourd'hui?

Il ne nous appartient pas de prévoir tous les progrès que fera sans doute l'anatomie pathologique; mais en attendant, nous sommes obligés de raisonner sur les faits tels que l'observation nous les révèle, et sans trop compter sur les éventualités de l'avenir. Dès lors, nous sommes en droit d'admettre, au moins provisoirement, qu'un certain nombre de

⁽¹⁾ Voyez un Mémoire de Mojon, sur l'action dynamique du seigle ergoté. *Gaz. méd.*, 1839, p. 37.

maladies se produisent, tuent même, sans avoir notablement altéré l'organisation des tissus. De ce nombre sont le tétanos, l'hydrophobie, l'apoplexie nerveuse, certains états ataxiques, quelques genres de dyspnées, etc. Je peux joindre à ces exemples celui des poisons dont l'action s'exerce sur les centres nerveux, comme les stupéfiants, les narcotiques, et surtout l'acide cyanhydrique.

Diverses compagnies savantes, entre autres la Société de Médecine de Bordeaux, en 1823; celle de la Moselle, en 1829 ⁽¹⁾; le congrès de Poitiers, en 1834 ⁽²⁾, ont appelé l'attention sur le problème dont je m'occupe. L'examen des faits a toujours amené cette conclusion, que certaines maladies doivent être considérées comme simplement vitales, parce qu'elles ne laissent dans les organes aucune trace matérielle, aucun stigmate. Boisseau, l'un des zélés de la doctrine organique, voulait qu'on nommât ces maladies *astigmatiques* ⁽³⁾.

On les a encore appelées *nerveuses*, parce qu'on a supposé que l'élément de l'innervation était alors seul affecté; *fonctionnelles*, parce que le jeu des organes, l'exercice des fonctions, étaient seuls ou primitivement altérés.

Les médecins italiens ont préféré les appeler affections *dynamiques*, pour exprimer qu'elles consistent principalement en une altération des forces dont les organes sont doués.

Ces différentes dénominations sont à peu près synonymes. Ce sont des termes de convention, auxquels il faut nécessairement avoir recours pour s'entendre et distinguer les maladies qui se bornent à modifier les propriétés et troubler les fonctions des organes, de celles qui en dénaturent les tissus, ou du moins qui leur font subir des changements physiques évidents.

Une maladie peut-elle être purement organique? La structure des organes peut-elle être changée sans que la vitalité soit ou ait été modifiée? Les lésions organiques qui ne dépendent pas de l'action immédiate des causes chimiques, étant des

⁽¹⁾ *Revue médicale*, 1830, t. IV, p. 345.

⁽²⁾ *Idem*, 1834, t. IV, p. 148.

⁽³⁾ *Journal hebdomadaire*, 1831, t. III, p. 233.

perturbations du travail nutritif, et la nutrition étant un acte vital, on ne concevrait guère que les organes pussent éprouver dans leur constitution matérielle des changements sensibles, sans une modification préalable des forces qui président à leur développement ou à leur entretien. On l'a dit avec raison : toute maladie est vitale ou nerveuse dans son principe ⁽¹⁾.

Ainsi, d'un côté, des maladies peuvent n'être que vitales dans tout leur cours; de l'autre, il en est fort peu qui soient purement organiques. Le plus souvent donc, elles sont à la fois vitales et organiques.

En général, la lésion de la vitalité commence, et elle entraîne bientôt celle de la structure ⁽²⁾. L'inflammation, par exemple, maladie primitivement vitale, détermine dans la couleur, la consistance, le volume, et plus tard dans l'arrangement moléculaire des parties affectées, des altérations considérables. De même, une production organique, une altération matérielle des tissus, engendre à son tour des phénomènes nerveux, des lésions fonctionnelles.

Les rapports qui existent entre la vitalité et la texture, entre les lésions vitales et les altérations organiques, sont donc tels, que le rapprochement consacré par le titre de ce chapitre se trouve pleinement justifié.

Vues dans leur ensemble, ces lésions doivent être étudiées : 1^o à leur point de départ, quand elles sont simples et rudimentaires; 2^o dans leur état de développement effectué.

A leur point de départ, elles ne consistent qu'en des modifications élémentaires, génératrices, primitives ou fondamentales, sous l'influence desquelles les divers états morbides se produisent; tandis qu'envisagées dans leurs développements ou leurs résultats, elles offrent les maladies toutes formées, parcourant des périodes et présentant les transformations diverses dont elles sont susceptibles. De là donc, deux sous-divisions importantes : *états morbides élémentaires; maladies constituées.*

⁽¹⁾ Dubois d'Amiens; *Path. générale*, t. I, p. 175; t. II, p. 136.

⁽²⁾ Lobstein; *Anat. pathol.*, t. I, *prolégomènes*, p. 37.

1^{re} SOUS-DIVISION.

AFFECTIIONS OU ÉTATS MORBIDES ÉLÉMENTAIRES.

Lorsque l'École de Montpellier eut proclamé l'importance de l'étude des affections élémentaires ⁽¹⁾, il fallut en fixer le nombre, en déterminer les caractères.

Bérard, dans l'article *Élément*, du *Dictionnaire des sciences médicales* ⁽²⁾, en donna le dénombrement et une rapide description. Désireux, sans doute, d'embrasser le plus grand nombre possible d'essences morbides, il distingua trente éléments ou affections simples. Sur cette liste, on vit figurer, sous des titres séparés, le spasme et l'éréthisme, qu'il était assez naturel de rapprocher; la cachexie, qui est un effet et non une cause de maladie; les solutions de continuité, les privations d'organes, qui sont des lésions mécaniques; l'habitude, qui n'est point par elle-même une maladie, etc.

Bérard sentit probablement qu'il avait trop multiplié ses divisions, car, dans sa *Dissertation sur l'application de l'analyse à la médecine pratique* ⁽³⁾, il les réduisit aux neuf titres suivants : *Douleurs, spasmes, pléthore, fluxion, inflammation, éréthisme nerveux, fièvre, faiblesse, malignité.*

Caizergues, reprenant dans ses cours ⁽⁴⁾ la marche d'abord suivie par Bérard, admit vingt-neuf affections simples. C'était une nosologie presque complète.

M. Lordat, plus récemment, a donné une autre classification, fondée sur le caractère initial des maladies. Ce célèbre professeur les a groupées par familles, de la manière suivante :

1^o *Maladies anatomiques*, ou par vice des formes; 2^o *ma-*

⁽¹⁾ Voyez t. I, p. 505.

⁽²⁾ 1815. T. XI, p. 333.

⁽³⁾ Publié dans *Doctrines génér. des maladies chroniq.* de Dumas, 2^e édition, 1824, t. II, p. 355.

⁽⁴⁾ *Éphémérides médicales de Montpellier*, 1826, t. II, p. 86.

ladies paratrophiques, ou par vice de la constitution; 3° *réactives*, dont le premier phénomène est un acte vital répondant immédiatement à une impression malfaisante; 4° *par carence des modificateurs indispensables*, air, chaleur, aliments, etc.; 5° *maladies éhistes ou eithismènes*, ou acquises par l'influence de l'habitude; 6° *récorporatives ou salutaires*; 7° *maladies originellement perverses*, spontanées ou par contagion; 8° *maladies par pure action*, ou névroses; 9° *par inaction de la force vitale*; 10° *maladies de l'instinct*; 11° *maladies paraspondématiques*, c'est-à-dire provenant d'une viciation de l'aliénation; 12° *maladies vésaniques* (1).

Un élève de l'École de Montpellier a cherché récemment à simplifier et à populariser la doctrine de ses maîtres. M. Quissac s'est efforcé de fixer les attributs de l'élément *fièvre*, et des éléments *inflammatoire*, *catarrhal*, *bilieux*, *muqueux*, *adynamique*, *ataxique*, *malin périodique*, *nerveux* et *fluxionnaire* (2).

L'École de Paris n'a pas été complètement étrangère à ce désir d'assigner aux états morbides simples la valeur et le degré d'influence qui leur appartient dans la production des maladies plus ou moins complexes. Fizeau, longtemps professeur particulier de pathologie interne, ne manquait jamais, dans ses cours, d'établir que les fièvres, telles que les distinguait la nosographie de Pinel, étaient des combinaisons de la fièvre simple avec les états inflammatoire, bilieux, muqueux, ataxique et adynamique. Plusieurs thèses furent soutenues d'après ces idées (3), auxquelles fit bientôt renoncer la révolution opérée dans les esprits par la doctrine physiologique.

Plusieurs années après, on vit paraître un essai plus com-

(1) *Ébauche du plan d'un Traité complet de Physiologie humaine*. Montpellier, 1841, p. 65.

(2) *De la doctrine des éléments*. Montpellier, 1850.

(3) Chauveau; *Essai sur les états inflammatoire, bilieux, muqueux, adynamique et ataxique, considérés sans fièvre*. Paris, 1809, n° 57. — Leblanc; *Essai sur les états muqueux, bilieux, adynamique et ataxique*. Paris, 1814, n° 180. — L'ouvrage récent de M. Debreyne, intitulé : *Essai analytique et synthétique sur la doctrine des éléments morbides*, Paris, 1849, porte l'empreinte des mêmes idées.

plet, emprunté par l'auteur, M. Rainard, aux principes dont son père avait fait l'application à la pathologie vétérinaire. Dans cet essai, les éléments des maladies sont divisés en trois classes : 1° éléments communs à toutes les maladies : fièvre, état général des forces, état particulier des forces propres à chaque organisation individuelle; 2° éléments moins généraux : ce sont des lésions de tissus (congestion, inflammation, hémorrhagie, vices de sécrétion, vices de nutrition); les altérations du sang et les états dits nerveux (douleur, éréthisme, états ataxique et adynamique, névralgies, névroses, folie, intermittence); 3° siège des maladies (4).

Je ne discuterai point le mérite de ces diverses classifications, qui toutes présentent et des défauts qui empêchent de les adopter, et des aperçus utiles dont il sera bien de profiter.

Il me semble que l'on a souvent oublié l'acception sous laquelle le mot *élément* doit être employé. On s'en est servi pour signaler toute affection simple, toute circonstance pouvant offrir des indications quelconques. Dès lors, on a donné ce titre à la douleur, à la fièvre, au spasme, aux cachexies, en un mot, à des symptômes, à des effets.

En adoptant les mots *lésions élémentaires, génératrices ou fondamentales*, j'ai voulu surtout désigner les états qui servent de principe, d'origine, de point de départ aux manifestations pathologiques.

Les lésions élémentaires, que je comprends dans ce cadre, sont en général primitives; si elles ne sont pas constamment le résultat immédiat de l'action des causes morbifiques, du moins, dès qu'elles se prononcent, elles dominent la maladie, elles sont des sources de phénomènes variés, et servent de base principale aux indications thérapeutiques.

Dans le cours d'une maladie, il n'est pas rare de voir à un mode de lésion élémentaire en succéder un autre. Le caractère de la maladie change, parce qu'un élément nouveau s'est

(4) L.-M. Rainard, de Lyon; *Plan d'une Pathologie générale*. Paris, 1843, n° 18, p. 21.

développé. C'est ce qui explique la diversité des traitements dans une même maladie et la nécessité de les adapter aux phases et aux états variés qui surgissent ⁽¹⁾.

D'autres fois, l'aspect, la forme, les symptômes de l'affection paraissent subir des changements considérables, et cependant le traitement reste le même, parce que la lésion essentielle, le fond de la maladie est demeuré identique.

Ainsi, il ne suffit pas d'avoir reconnu, soit le siège, soit le genre ou l'espèce de l'affection qu'on est appelé à traiter; il faut encore en pénétrer la nature et déterminer à quelle lésion primitive, locale ou constitutionnelle, remonte la source des phénomènes morbides. L'identité de nom n'entraîne pas l'identité de nature.

Quelquefois, plusieurs éléments coexistent. Il importe de les distinguer, de les apprécier, d'en mesurer l'importance, pour les combattre simultanément ou successivement, selon les circonstances; car ils peuvent être, l'un par rapport à l'autre, soit une co-indication, soit une contre-indication.

Je distingue les lésions élémentaires en : 1^o celles qui dépendent principalement du mode anormal d'action des solides; 2^o celles qui résultent de l'altération des fluides; 3^o celles qui proviennent d'une disposition générale ou constitutionnelle de l'organisme. Ces dernières constituent les diathèses.

I. — États morbides élémentaires qui dépendent principalement du mode anormal d'action des solides.

Les solides sont doués de propriétés et de forces en vertu desquelles ils exécutent des actions. Ces actions, selon leur énergie ou leur lenteur, la régularité ou l'irrégularité de leur enchaînement, donnent l'idée et pour ainsi dire la mesure de l'altération des forces qui les mettent en jeu.

L'action d'une partie vivante peut être augmentée ou diminuée. Dans le premier cas, il y a *hypersthénie*; dans le second,

⁽¹⁾ *Medici antiquiores omnem scopum in curationem dirigentes tot morborum constituebant differentias quos modis curationem eorum variari necesse erat, ut ubique in Hippocratis doctrina observare licet.* Prosper Martian; *De morbis*, lib. II, sect. 2, vers. 219.

hyposthénie. Mais ces deux modes ne sont pas les seuls que les organes puissent présenter. L'action peut être viciée, sans exagération ou amoindrissement marqué des forces; elle offre alors des irrégularités, de l'incohérence, du désordre. Ce troisième ordre pathologique constitue l'*ataxie*. Il en est un quatrième, inverse de celui-ci, qui, dans la manifestation des phénomènes maladifs, présente une notable régularité. Ce mode d'action, qui semble n'être qu'une circonstance accidentelle, fournit cependant un caractère pathologique très-significatif et qui souvent domine tous les autres. Je dois donc placer au nombre des lésions élémentaires ou fondamentales la *périodicité morbide*.

Dans ces lésions, c'est surtout le jeu, l'action des solides qui est en scène. Nous verrons plus tard les coïncidences offertes par l'altération des liquides. Confondre les phénomènes qui dérivent de ces deux sources, ce serait s'exposer à les mal étudier, et négliger les résultats d'une rigoureuse analyse. Essayons d'apprécier ces divers modes d'affections dans leur plus grande simplicité et sous les aspects les plus propres à les faire saisir et reconnaître.

§ I^{er} — Hypersthénie.

Le mot *hypersthénie* sert à désigner l'augmentation de la force et de l'activité des organes.

Brown avait nommé cet état *sthénie*; c'est le strictum de Thémison. *Σθενος*, signifie *étroit, resserré*. Or, le resserrement est un effet de la contractilité accrue, par conséquent de la force augmentée.

Pour exprimer la même modification organique, on s'est encore servi des mots *hyperbiosis* ⁽¹⁾, *suraction*, *surexcitation* et *irritation*.

Ce dernier terme est devenu d'un usage extrêmement fréquent, dans le langage médical, depuis les travaux de Brous-

⁽¹⁾ Parkinson; *Synopsis nosologiae*. Lond., 1816. — *Edinb. Journal*, t. XIII, p. 97.

sais. Dans les écrits de ce médecin, et dans la plupart des publications modernes, les mots *irritation* et *inflammation* semblent presque synonymes; mais ils rendent des idées très-différentes. L'inflammation est une maladie constituée, réelle, un état manifeste. L'irritation, ou hypersthénie, n'est qu'une modification dans le degré d'action ou d'énergie d'un ou de plusieurs organes ou appareils de l'économie.

La force d'une partie peut être accrue, sa disposition active augmentée, sans que son état physique soit actuellement changé. Mais dès qu'un stimulant la provoque, une réaction a lieu avec plus ou moins d'énergie, et dénote jusqu'à quel point l'excitabilité était exaltée. Ainsi, l'estomac un peu trop susceptible, se soulève contre l'aliment qui le fatigue. La vessie, devenue irritable, manifeste à tout instant le besoin d'expulser l'urine. Le cœur, chez les personnes impressionnables, s'agite, se contracte vivement sous l'influence des moindres causes physiques ou morales. Une peau excitable s'irrite au contact d'un emplâtre, d'un simple cataplasme. Un larynx délicat s'enroue au plus léger changement de température. Un œil très-sensible s'affecte aux rayons du soleil, etc. Chaque organe fait connaître, à sa manière, le degré de sensibilité dont il jouit, la force de réaction dont il est animé. Après avoir oscillé dans la sphère physiologique, il arrive jusqu'aux confins de l'ordre pathologique. Alors, s'ouvre une nouvelle série de phénomènes. L'hypersthénie, ou irritation, est la condition ou l'acte initial qui préside au développement d'un grand nombre de maladies; mais elle n'est pas elle-même une maladie déterminée. Ce mot *irritation* rend une idée, plutôt qu'il ne désigne un fait observable. Broussais, après avoir dirigé contre l'ontologie une guerre si acharnée, est tombé dans le piège en usant et abusant d'un mot qui n'exprime qu'une abstraction. Il s'est mal défendu de ce reproche en disant que l'irritation est *l'état des parties vivantes irritées* (1). Cet état n'est qu'une manière d'être, une condition sous l'influence de la-

(1) *De l'irrit. et de la folie*, t. 1, p. 1.

quelle un ou plusieurs actes s'accomplissent, un accroissement de la force qui préside aux sensations, aux mouvements variés des organes; c'est enfin une lésion essentiellement vitale, un *fait purement dynamique* (1).

Ce qui distingue l'irritation, phénomène morbide, de l'excitation normale ou orgasme nécessaire à l'accomplissement des fonctions, c'est le trouble qu'elle apporte dans l'exercice de ces mêmes fonctions, la gêne, la douleur, l'imperfection dont elle accompagne les actes nécessaires à leur accomplissement.

L'irritation présente des différences notables, selon qu'elle affecte principalement l'un ou l'autre des éléments organiques fondamentaux de l'économie, l'élément nerveux ou l'élément vasculaire.

La distinction qui en résulte doit éclairer un certain nombre de faits, et mettre de l'accord entre plusieurs de ceux qui paraissent mal se concilier. Dans cet examen, comme dans celui des autres lésions élémentaires, je ne dois offrir que de simples généralités, car il ne s'agit point d'une maladie qu'on puisse décrire. Toutefois, cette modification de l'organisme a des causes qu'il importe de rechercher, des caractères qui apprennent à la distinguer. Elle présente des indications thérapeutiques, qui servent de base au traitement d'un grand nombre de maladies.

I. — HYPERSTHÉNIE NERVEUSE.

Appelée par Giannini (2) et Lobstein (3) *névrosthénie*, plus généralement nommée *éréthisme nerveux* (4), *surexcitation nerveuse* (5), cette hypersthénie résulte de l'accroissement de l'activité locale ou générale du système nerveux.

La sensibilité exagérée s'élève jusqu'au degré de la dou-

(1) M. Dubois d'Amiens; *De l'hypéremie*, p. 357.

(2) *De la nature des fièvres*, t. 1, p. 283.

(3) *Anatomie pathologique*, t. 1, p. 41.

(4) *Ερεθισμος*, irritation.

(5) C'est sous ce titre que l'Académie de Médecine a proposé plusieurs fois des questions de prix sur ce sujet.

leur; le moral précipitant ses actes, arrive jusqu'au désordre des idées; la motilité vivement provoquée, parvient bientôt au spasme, à la convulsion.

L'hypersthénie nerveuse est un mode de lésion de la vitalité, fréquent, et en général primitif.

Le système nerveux en rapport, par l'intermédiaire des sens, avec les excitants extérieurs, en reçoit l'impression presque directe. Le résultat immédiat de cet ébranlement est la provocation d'une excitabilité exagérée; aussi, voit-on la plupart des maladies commencer par un sentiment douloureux.

L'hypersthénie nerveuse est l'élément d'un grand nombre de *névroses*, de celles qu'on peut nommer *actives*; telles sont les hypersthésies, les névralgies, l'apoplexie nerveuse, le délire nerveux, l'hydrophobie spontanée, la manie, la chorémanie, le somnambulisme, la catalepsie, les divers spasmes, les convulsions, le tétanos, l'épilepsie, les palpitations de cœur, l'asthme essentiel, la coqueluche, le spasme du pharynx et de l'œsophage, le vomissement nerveux, la gastralgie, l'entéralgie, la néphralgie simple, l'hystérie, etc.

Il n'est pas de praticien qui n'ait constaté les rapports qui existent entre la plupart de ces maladies. Elles dérivent de la surexcitation de telle ou telle fraction du système nerveux.

A. — Causes de l'hypersthénie nerveuse.

a. — **Hérédité.** — Il est attesté par un grand nombre de faits, que la plupart des affections nerveuses hypersthéniques peuvent se transmettre des parents à leurs descendants. L'Académie de médecine de Paris, ayant appelé, en 1839 et 1844, sur ce point de l'histoire de ces affections, l'attention des observateurs, j'essayai de résoudre le problème proposé, et je pus conclure de mes recherches, que la surexcitation nerveuse est transmissible par voie d'hérédité; qu'une sorte de constitution de famille marque de son cachet les individus que rapprochent les liens du sang; que les effets de l'hypersthénie nerveuse peuvent subir des transformations diverses, en se propageant ou se distribuant parmi les différents individus, mais en conser-

vant toujours, sous ces apparences variées, un caractère essentiel et primitif, attestant une origine commune et une identité de nature ⁽¹⁾.

b. — **Âges.** — Chez l'enfant, la tête est volumineuse, le système nerveux développé. Aussi est-il très-exposé aux affections irritatives de ce système, surtout aux affections convulsives. Dans les âges suivants, se manifestent les névralgies, les vésanies actives, les lésions nerveuses des poumons, de l'estomac, etc.

c. — **Sexes.** — La femme est plus que l'homme disposée à la surexcitation nerveuse.

d. — **Tempéraments.** — Des diverses prédominances organiques, celle du système nerveux dispose d'une manière spéciale à la lésion élémentaire dont je m'occupe. Le tempérament nerveux, quelle qu'en soit la variété, forme le premier degré de l'hypersthénie nerveuse. Lorsqu'il est très-prononcé, soit qu'il s'allie à la prédominance lymphatique, comme chez les enfants et les femmes, soit qu'il s'unisse au développement de l'appareil circulatoire sanguin, comme chez les adultes et les habitants du midi, il conduit à la plupart des affections nerveuses actives.

e. — **Constitution.** — La surexcitation nerveuse se manifeste dans des conditions assez diverses sous le rapport de la constitution. On la voit se développer chez des individus forts, à système musculaire très-développé; c'est ce qui a lieu pour les affections convulsives, l'épilepsie, le tétanos. Mais elle se montre plus fréquemment chez les personnes maigres, pâles, à fibres tendues, comme disait Huxham ⁽²⁾, délicates, natu-

⁽¹⁾ De l'influence de l'hérédité sur la production de la surexcitation nerveuse, etc. Mémoire qui a remporté le prix proposé par l'Académie royale de Médecine de Paris, 12 décembre 1843. (V. *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XI, p. 193.)

⁽²⁾ *Essai sur les fièvres*, p. 44.

rellement faibles ou affaiblies par des pertes abondantes de sang, de sperme, de lait, de sueurs, de mucosités, etc., chez les convalescents ⁽¹⁾, chez les individus qui mènent une vie sédentaire, chez les enfants qu'une éducation molle et mal dirigée a énervés. Ici se montre l'importance de la distinction que j'établis entre l'hypersthénie vasculaire et l'hypersthénie nerveuse. Tandis que l'élément nerveux s'exalte et devient la source de nombreux phénomènes d'irritation, l'élément vasculaire semble tomber dans l'inertie ou n'offrir que des excitations partielles et des congestions purement locales ou même passives.

f. — Influences atmosphériques. — Dans les pays chauds, les maladies nerveuses sont généralement graves. La chaleur, qui affaiblit indirectement l'organisme, stimule le système sensible. Il suffit d'une variation de température, d'un changement de saison ou de climat, pour déterminer ces effets. Beaucoup d'Anglais éprouvent, en arrivant en Italie et en Sicile, une excitabilité nerveuse exagérée; leur imagination s'enflamme, en même temps que leur force musculaire paraît augmenter. Néanmoins, les médecins italiens avaient cru reconnaître dans cet état, des indices d'une faiblesse radicale, puisqu'ils conseillaient les toniques. Les purgatifs paraissent avoir été plus avantageux ⁽²⁾.

Le froid est une cause d'excitation nerveuse. Il produit le spasme, par une impression vive et momentanée.

L'électricité exerce aussi sur le système nerveux de certains individus, une influence évidemment stimulante, qui concourt à faire naître ou développer l'hypersthénie.

g. — Impressions sur les sens. — La peau, qui jouit d'une grande sensibilité, qui est le siège de sensations variées et

⁽¹⁾ Je connais plusieurs personnes dont la susceptibilité nerveuse s'est exagérée après avoir eu des fièvres intermittentes réitérées.

⁽²⁾ Hungerford Scaly; *The Dublin Journal of medical Science*, — et *Gazette médicale*, 1844, p. 691.

souvent douloureuses, contracte quelquefois une susceptibilité *anxieuse*, selon l'expression de Leidenfrost ⁽¹⁾.

Le goût reçoit souvent des impressions agréables, qui deviennent nuisibles quand elles sont trop excitantes.

L'odorat exerce une influence marquée sur l'encéphale. Les abus du tabac sont faciles à constater, chez les personnes très-nerveuses. Les odeurs fortes, le musc, les émanations fournies par diverses fleurs, etc., jettent la perturbation dans l'économie, et produisent les nausées, les vomissements, des accidents convulsifs, des syncopes, etc.

Les impressions vives et prolongées sur l'organe de la vue, peuvent occasionner une excitation fâcheuse du système nerveux et principalement de l'encéphale.

L'ouïe donne lieu à des excitations fréquentes. L'étude prématurée et trop assidue de la musique exagère, chez un grand nombre de jeunes filles, l'excitabilité nerveuse, et lui donne des proportions pathologiques.

h. — Lésions mécaniques. — Il est des ébranlements qui augmentent la disposition irritative du système nerveux. J'ai vu des percussions sur la tête, des commotions, occasionner des maux variés, qui, prenant les formes de la névropathie, de l'hystérie, du somnambulisme, de la céphalalgie, des vomissements, etc., prouvaient l'atteinte reçue par le système nerveux. Les vésanies, les convulsions ⁽²⁾, l'épilepsie, ont été parfois produites par ce genre de cause.

i. — Excitations morales. — Rien n'est plus propre à stimuler le système nerveux que les travaux intellectuels excessifs ou précoces, les vives passions de l'âme, l'état permanent de crainte ou d'inquiétude. Les temps de révolutions et d'orages politiques sont féconds en maladies mentales. Les personnes qui éprouvent ou expriment, par l'effet de leur position sociale ou de leur profession, de grands troubles moraux, sont fort

⁽¹⁾ *Opuscula*, t. III, p. 329.

⁽²⁾ Buxtorf; *Casus singularis morbi spasmodico-hysterici*. (*Acta helvetica*, t. VII, p. 90.)

sujettes aux affections nerveuses. L'homme de cabinet, joignant à une vie sédentaire une complète inaction des organes locomoteurs, une tension constante de l'intellect, recueilie, de cette inégale répartition des forces actives de l'organisme, une susceptibilité exagérée du système nerveux.

k. — Aliments, boissons. — L'habitude d'une nourriture trop excitante, des boissons spiritueuses, produit également des effets nuisibles. Roesch a signalé les dangers de l'ivrognerie.

Les vésanies, les tremblements convulsifs, l'épilepsie, l'apoplexie, en sont les conséquences ordinaires (1). La privation des aliments, les jeûnes prolongés peuvent exalter la susceptibilité nerveuse.

l. — Influence du centre épigastrique. — L'excitation produite par l'estomac et les autres organes appartenant à l'épigastre, réagit vivement sur le système nerveux cérébro-rachidien, et provoque des excitations sympathiques multipliées (2).

m. — Influence du centre génital. — Les stimulations prématurées ou trop réitérées des organes sexuels, l'orgasme utérin, exercent encore une influence vivement sentie par le système nerveux et produisent des maux variés, parmi lesquels se distinguent la névropathie, la monomanie, l'hystérie, l'hypocondrie, les divers spasmes.

En résumant les causes de l'hypersthénie nerveuse, on voit que les unes agissent par une stimulation directe, soit des agents extérieurs, soit des différents organes, sur le système nerveux; tandis que les autres ont une double action, c'est-à-dire qu'elles affaiblissent l'appareil circulatoire, et en rompant ainsi l'équilibre entre les éléments constitutifs de l'organisme, augmentent la susceptibilité et la réaction nerveuses.

(1) *Annales d'hygiène et de Médecine légale*. Paris, 1838, t. XX, p. 5 et 241.

(2) Heineken; *De morbis nervorum eorumque frequentissimâ ex abdomine origine*. Gœttingue, 1783.

B. — Caractères de l'hypersthénie nerveuse.

L'hypersthénie nerveuse peut être simple, idiopathique, constituer à elle seule le fond de la maladie. C'est dans cet état de simplicité qu'il importe de l'étudier.

1° L'un des attributs les plus ordinaires de cet état morbide est l'accroissement de la sensibilité, soit générale, soit partielle. L'individu devient plus susceptible, plus impressionnable; le froid, le chaud, l'affectent vivement. Depuis le simple prurit jusqu'à la douleur la plus aiguë, l'hypéresthésie peut passer par une infinité de degrés.

2° Cette douleur a pour traits distinctifs : 1° de ne pas augmenter par la pression, par les stimulants même les plus énergiques; souvent, d'être diminuée par eux; 2° de se fixer rarement dans le même lieu, pouvant se déplacer, parcourir différents points successivement; 3° d'être modifiée par des causes souvent très-légères; de cesser par la distraction, une impression morale inattendue, divers stimulants, etc.; d'augmenter par le froid et les débilitants; 4° de s'accompagner de sensations diverses, soit de chaleur brûlante, sans que la température réelle soit plus élevée; soit d'un froid vif, bien que la peau ne soit que tiède; soit enfin de souffrances variées que les malades expriment par des comparaisons souvent bizarres : ce sont, disent-ils, des pinces, des griffes, des lames de rasoirs, etc., qui les déchirent et les torturent. Ces sensations qui ne décèlent rien de réel, prouvent seulement l'exagération et le trouble de la sensibilité nerveuse.

3° L'excitation cérébrale se traduit par : 1° l'activité plus grande des sens (œil excité, pupilles resserrées par une lumière même peu vive; ouïe incommodée par les moindres bruits; odorat, par des odeurs même faibles, etc.); 2° des craintes chimériques, des inquiétudes vaines, une agitation insolite; 3° l'insomnie ou des rêves pénibles; 4° le délire.

4° L'hypersthénie nerveuse se manifeste aussi par des phénomènes de réaction qui se passent dans les systèmes musculaire et fibreux. Ce sont des contractions vives ou énergiques,